

## **QUINTING SA**

### **AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - SOUSCRIPTION PREFERENTIELLE**

En assemblée générale du 15 novembre 2016, après assainissement de la société par réduction du capital social, les actionnaires de QUINTING SA ont décidé de l'augmentation du capital social de la société à concurrence d'un montant nominal maximal de Fr. 3'500'000.- par l'émission de 35'000'000 de nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 0.10 (dix centimes) chacune. Le prix d'émission de ces nouvelles actions est fixé à 0.10 (dix centimes).

Tous les actionnaires actuels de la société disposent d'un **unique délai de vingt jours dès la présente publication, à peine de péremption**, pour faire valoir leur droit préférentiel de souscription et libérer les nouvelles actions souscrites.

La présente publication a pour but de sauvegarder les droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires ; cette souscription d'actions n'est donc pas ouverte au public.

Tous les renseignements nécessaires, les bulletins de souscription et le numéro IBAN du compte de consignation peuvent être obtenus au siège de la société, c/o Me Alexandre Tappy, Rue de Gravelone 45, CP 1325, 1951 SION, ou par E-mail:

[alexandre.tappy@netplus.ch](mailto:alexandre.tappy@netplus.ch), sur présentation d'un justificatif de la qualité d'actionnaire (action, certificat d'actions ou attestation de blocage).

Sion, le novembre 2016

Le Conseil d'administration